

sur la tombe de Fernande, dans le cimetière de la ville.  
 Rien ne l'a consolé.  
 Rien ne saurait l'émouvoir.  
 Il croit l'avenir à jamais fermé devant lui.  
 Il ne compte que sur une distraction possible : l'étude.  
 Il n'a plus d'ambition n'ayant plus d'amour.  
 Cependant la nouvelle de la constatation officielle de la mort du duc enseveli dans une pyramide, est arrivé.  
 La succession est ouverte.  
 Avant peu, Armand et M. Lenoël la recueilleront, car

un arrêt des tribunaux à exhérédié Jallisch et la comtesse comme coupables du meurtre de leur parent.

La possession prochaine des millions n'a pas ému ce jeune homme qui a devant lui de longues années, mais qui sent toute espérance bannie pour lui.

M. Lenoël trouve la somme si écrasante qu'il la regarde comme un lourd fardeau.

FIN.

# DEVANT LA GUILLOTINE

PAR I. TOURGUENEFF

## I

En janvier 1870, je dînais à Paris, chez un de mes meilleurs amis, lorsque M. Maxime Du Camp me fit une proposition inattendue : il me demanda si je voulais assister à l'exécution de Troppmann, et offrit de me faire admettre au nombre des quelques privilégiés qui avaient l'autorisation d'entrer dans la prison.

On n'a pas encore oublié le crime commis par le célèbre assassin ; à ce moment, Paris tout entier s'occupait de Troppmann, et négligeait, pour ne s'intéresser qu'à lui, la nomination du pseudo-parlementaire Ollivier, et le meurtre de Victor Noir, tué de la main du prince Bonaparte, qui fut acquitté, au scandale de tout le monde.

Dans les vitrines de toutes les papeteries s'étaient rangées de photographies de *l'illustre assassin de Pantin*, elles représentaient un jeune homme au front élevé, aux yeux noirs et aux lèvres épaisses.

Déjà, depuis plusieurs jours, on voyait chaque soir des *blouses*, noircies par le travail, stationner sur la place de la Roquette, pour voir si l'on ne dressait pas la guillotine, et se retirer, déçus dans leur attente, longtemps après minuit.

L'invitation de M. Maxime Du Camp me prit à l'improviste, et je l'acceptai sans réflexion. Je promis de me trouver, à onze heures du soir, auprès de la statue du prince Eugène, sur le boulevard de ce nom. Quand le moment fut venu, je regrettai d'avoir pris cet engagement, mais il était trop tard pour revenir en arrière ; un sentiment de fausse honte me retint : — Si on allait croire que j'ai eu peur ?

Pour expier ma faiblesse, et dans le désir que mes observations puissent servir aux autres, je veux raconter maintenant tout ce que j'ai vu ; je veux évoquer dans mon souvenir toutes les impressions pénibles de cette nuit. Peut-être satisferai-je ainsi quelque chose de plus que la curiosité du lecteur ; peut-être pourra-t-il retirer quelque renseignement de mon récit.

## II

Lorsque M. Maxime Du Camp et moi nous arrivâmes devant la statue du prince Eugène, plusieurs personnes y étaient déjà réunies et nous attendaient. Parmi ces messieurs se trouvait le chef de la police secrète si renommé, M. Claude, à qui M. Maxime Du Camp me présenta. Les autres étaient invités par privilège, comme moi ; c'étaient pour la plupart des chroniqueurs ou des journalistes... M. Maxime Du Camp m'annonça que nous passerions une nuit blanche dans l'appartement du commandant de la prison.

Les exécutions, en hiver, ont lieu à sept heures du matin, mais il faut être sur place avant minuit ; plus tard il serait impossible de se frayer un passage à travers la foule compacte.

Depuis la statue du prince Eugène jusqu'à la prison de la Roquette, il y a tout au plus 500 mètres. Il ne se passait encore rien d'insolite, il y avait seulement un peu plus d'animation que d'habitude sur les boulevards, et tout le monde se dirigeait du même côté, et même les femmes couraient au petit trot ; puis les cafés et les cabarets étaient encore éclairés, ce qui est inusité dans les faubourgs excentriques de Paris, à une heure aussi avancée.

Il n'y avait pas de brouillard, cependant la nuit était très sombre, humide sans pluie, froide sans gelée — une véritable nuit de janvier à Paris.

M. Claude nous avertit qu'il était temps de se mettre en route, et nous partîmes. Il conservait le sang-froid et les manières dégagées d'un homme qui vaque à ses affaires, et en qui ces exécutions ne font naître d'autre sentiment que le désir de bâcler son service le plus vite possible.

M. Claude était un homme d'une cinquantaine d'années, de taille moyenne, trapu, carré d'épaules, avec une tête ronde, les cheveux coupés à ras et les traits du visage fins comme une miniature. Le front, le menton et la nuque seuls étaient d'une ampleur étonnante ; une énergie, une volonté inébranlable, se révélaient dans sa voix sèche et égale, dans ses petits yeux pâles et gris, dans ses doigts courts et forts, dans ses jambes musclées, dans tous ses mouvements fermes et sans précipitation. On dit qu'il est très habile dans sa profession et qu'il est l'effroi des voleurs et des assassins. Les crimes politiques ne sont pas de son ressort. Son camarade, M. G..., dont M. Maxime Du Camp m'a dit aussi beaucoup de bien, a des manières plus raffinées, et l'air d'un homme mou et sentimental.

À l'exception de ces deux messieurs, et peut-être aussi de M. Maxime Du Camp, nous nous sentions tous très mal à l'aise ; nous avions un peu honte d'être là et marchions comme à la chasse, très droits, l'un après l'autre.

Plus nous approchions de la Roquette, plus nous trouvions de gens sur notre route ; pourtant il n'y avait pas encore ce qu'on peut appeler une foule. On n'entendait pas de cris, ni même de conversations bruyantes ; — " le spectacle " n'avait pas encore commencé. Beaucoup de gamins flânaient sur la place, les mains dans les poches, la visière de la casquette sur le nez ; ils marchaient de cette allure lâche et fuyante qu'on ne voit qu'à Paris, et qui, en un clin d'œil, se transforme en une course des plus agiles, avec des bonds de singe.